

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU FORUM SUR LA
PERFORMANCE DANS LA GOUVERNANCE DE LA NATION**

KINSHASA, 21 Septembre 2020

Mesdames et Messieurs,

Lors de son discours d'investiture, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, annonçait une ère nouvelle marquée par la restauration de l'Etat de droit, par la bonne gouvernance, afin de garantir, sans aucune distinction, la protection de l'État aux citoyens.

Il avait alors appelé les Congolaises et Congolais à se donner la main pour assurer leur marche vers la réalisation d'un destin commun : sortir notre cher pays de la pauvreté et du sous-développement et l'engager sur le chemin de l'émergence économique et sociale.

Pour réussir ce pari, le Chef de l'État a, d'abord et avant tout, mis en avant le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit.

En effet, rien de grand et de vraiment pérenne ne peut se construire sans la démocratie car elle est garante de la sécurité, de la paix et du développement. Avec elle, tous les progrès sont possibles.

C'est pourquoi, sous son impulsion, le Gouvernement s'est engagé à encourager toutes les initiatives allant dans le sens de l'amélioration de la gouvernance publique.

Mesdames et Messieurs,

La bonne gouvernance constitue le premier pilier de notre développement. Ce même pilier détermine notre aptitude à inscrire notre action dans la durabilité et l'irréversibilité. C'est pour cette raison que l'amélioration de la Gouvernance et les réformes institutionnelles subséquentes sont au cœur de la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

En effet, la bonne gouvernance conduit à des meilleures politiques publiques développées de manière ouverte, transparente et responsable ; elle demande aux décideurs publics de se poser la question : « **quelle est la meilleure chose à faire ?** » au moment de la prise de décision ; elle promeut la confiance des citoyens en leur gouvernement ; ce qui consolide les institutions démocratiques et stabilise le pays. La bonne gouvernance a vocation d'être le travail de tous les membres de notre tissu social.

Les gouvernants, mais aussi, les gouvernés doivent tous intervenir et avoir une voix pour préserver notre démocratie participative. Car une démocratie en réalité, c'est le produit de petites décisions constantes prises par toutes ses différentes composantes.

Dans ce cadre, je salue la tenue du Forum axé sur « **La performance dans la gouvernance de la nation** » dont les travaux démarrent ce jour.

Les présentes assises s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue citoyen entre gouvernants et gouvernés que j'espère constructif et bénéfique pour l'intérêt général. Je suis d'autant plus heureux qu'il se tient à un moment historique où le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'emploie, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, à faire de la performance dans la gouvernance publique son leitmotiv permanent.

Permettez-moi dès lors d'adresser mes vives félicitations à l'ensemble des organisateurs, à savoir : l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ), la Coordination pour le changement de mentalités (CCM) et l'Agence de prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC).

Mesdames et Messieurs,

Les différentes déclinaisons retenues dans le cadre de ce Forum indiquent qu'il sera notamment abordé le rôle du gouvernement et de toutes les composantes de la société Congolaise, dans une articulation renouvelée des fondements de notre philosophie de gestion de l'Etat basée sur la performance et la bonne gouvernance.

La démocratie, c'est un journaliste qui rapporte une information vraie et objective, après avoir estimé sa véracité. La démocratie, c'est quand un membre de la société civile peut librement exprimer ses critiques. La démocratie, c'est quand un commis de l'Etat, quel que soit son rang, place l'intérêt général au-dessus de toute autre considération personnelle. Cela s'appelle tout simplement le respect de l'éthique de responsabilité.

La répartition des compétences ne se décrète pas une fois pour toutes, elle s'apprécie et se négocie par l'implication de tous les acteurs. Cela suppose, il ne faut pas se le cacher, **un changement de comportement** de la part des responsables politiques et administratifs pour accepter une logique de partenariat et tout particulièrement, avec les associations de la société civile, qui doivent être non seulement reconnues mais plus encore soutenues.

Les citoyens demandent que l'on tienne mieux compte de leurs intérêts particuliers. Cette évolution a contribué à désacraliser l'État et son fonctionnement. Il s'est produit un changement dans la nature de la représentation. La légitimité de l'État ne tient plus dans l'incarnation d'un principe supérieur, mais, pour l'essentiel, dans sa capacité à bien représenter la diversité de la société.

C'est la dynamique de ce phénomène économique et social autant que politique qui explique la montée en puissance du dialogue citoyen entre la société politique et la société civile qui

ont désormais en charge la transformation qualitative de notre société.

Il faut faire le pari de la confiance vis-à-vis des citoyens, en promouvant la transparence et la concertation pour une évaluation exacte de la qualité et de la performance des services publics.

Les réformes actuelles demandent un engagement politique fort du Gouvernement qui doit les expliciter et dégager les moyens nécessaires pour leur succès.

Mesdames et Messieurs,

Au niveau du Gouvernement et de toutes les autres structures étatiques, l'exigence de la performance dans la gouvernance de la nation ne se négocie guère. Elle se décline en la responsabilisation des Ministres ainsi que des animateurs des institutions publiques, et dans le suivi proactif de leur performance dans la mise en œuvre de la Politique définie par le Gouvernement de la République.

Cette responsabilisation s'est traduite par la décision de demander à chaque Ministre de soumettre les objectifs, sous-objectifs et actions phares qui les engagent et qui leur paraissent les plus pertinents pour contribuer à l'atteinte des missions assignées au Gouvernement.

Cette démarche leur a permis : (i) de s'approprier les principes du cadre logique, légal et réglementaire de l'action gouvernementale ; (ii) de se familiariser avec les principes, les règles d'éthique, de déontologie et d'exemplarité dans l'exercice de leurs fonctions; (iii) de renforcer l'esprit d'équipe, de cohésion et de solidarité de l'équipe gouvernementale ; et (iv) de se mobiliser autour d'un cadre stratégique concerté et d'objectifs globaux et spécifiques visant l'amélioration des conditions de vie des populations et l'accélération du progrès économique.

Cette nouvelle philosophie de travail gouvernemental introduit donc plus de responsabilité pour les membres du Gouvernement, mais elle engage aussi une plus grande redevabilité et une exigence plus forte de résultats. C'est à mes yeux le seul gage de notre succès.

Je suis conscient que la vocation du Gouvernement, et sa seule raison d'être, c'est uniquement de trouver la réponse la plus satisfaisante possible à la fois à la demande citoyenne d'une meilleure gouvernance et à la demande sociale d'un bien-être chaque jour amélioré des Congolaises et Congolais.

Pour maintenir ce cap et éviter les erreurs du passé, Son Excellence Monsieur le Président de la République a procédé à la mise en place d'une Agence nationale de lutte contre la corruption et d'une Coordination en charge du climat des affaires pour créer et renforcer les conditions favorables à l'investissement et à l'initiative privée. Dans le même ordre d'idées, Il a instruit l'Inspection Générale des Finances de lui soumettre une lettre des missions à travers laquelle elle s'engage à débusquer toutes les malversations qui avaient malheureusement élu domicile au sein de nos différentes administrations. Cela, quels qu'en soient les auteurs ou l'origine.

La mise en place de ces mécanismes et/ou le renforcement de leurs capacités constitue désormais le socle de la bonne gouvernance dans notre pays.

Toutes ces mesures ne peuvent être mises en œuvre que sous le contrôle étroit de la loi. C'est pourquoi, nous nous employons à créer les conditions pour rétablir graduellement la confiance de la population à l'égard de la Justice par une lutte acharnée contre la corruption et l'impunité qui ont longtemps affecté le développement de notre pays.

Je suis plus que jamais convaincu que sans une Justice indépendante, équitable et professionnelle, nous ne pourrions pas lutter efficacement contre la corruption.

C'est pourquoi, nous aspirons à construire un Etat de droit reconstitué dans toute sa plénitude, aligné sur les standards internationaux et une Justice indépendante et équitable, avec une garantie d'effectivité des normes adoptées et leur compréhension par l'ensemble de la population.

C'est en améliorant le climat juridique et judiciaire des affaires que nous parviendrons à rassurer les investisseurs et à sécuriser les investissements indispensables à l'essor économique et social de notre pays.

Nous poursuivrons la lutte contre l'impunité aux fins de construire un Congo où les citoyens sont pleinement conscients de leurs devoirs et contribuent activement au développement national, tout en bénéficiant pleinement de tous les droits humains tels que garantis par la Constitution.

Mesdames et Messieurs,

Je crois en l'avenir du Congo et en la détermination de tous les Congolais à vouloir accélérer leur marche vers le progrès et le développement.

Je ne doute aucun instant qu'ils sont prêts à se mobiliser autour de leur Gouvernement pour engager un vaste chantier de réformes et infléchir le cours de l'histoire pour placer la République Démocratique du Congo parmi les Nations résolument engagées sur la voie de la modernisation.

Au regard du profil scientifique et intellectuel des éminents intervenants et co-débatteurs retenus, je forme le vœu que les présentes assises débouchent sur des préconisations susceptibles d'aider le Gouvernement de la République à accroître les ressources publiques.

Aussi, voudrais-je qu'elles produisent de l'intelligence économique et le dialogue citoyen qui seront des instruments stratégiques de pilotage de l'action publique. Ceci permettra à la République Démocratique du Congo de disposer des informations pertinentes permettant de comprendre et d'anticiper les mutations de l'environnement national et international, facteurs d'opportunités et de menaces, tout en favorisant l'innovation et la créativité.

Avec tous mes souhaits de plein succès, au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, je déclare ouvert le Forum sur « **la performance dans la gouvernance de la Nation** ».

Je vous remercie.